



Enceinte en discothèque

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 23 février 2008

Alors que les discothèque sont non fumeuse maintenant est-ce legale de ne pas m'y laisse entrer alors que je suis enceinte de 6 mois

Réponse :

Il n'y a jamais eu de lien entre le fait d'être enceinte et l'autorisation d'entrer en discothèque.